

# Aude escapades

## Activités de pleine nature et ULM

4, lotissement Moulin à vent; 11400 verdun en lauragais  
Déclaré jeunesse et sports sous le code établissement : 01101ET0034  
Siret : 439206699 APE 926CO  
Encadrement assuré par des moniteurs diplômés d'Etat

## Conditions générales de vente

Les activités proposées revêtent un caractère sportif qui nécessite une bonne condition physique générale. Le participant déclare être en bonne santé physique et morale. Pour la pratique des activités aquatiques il est impératif de savoir nager. Durant l'activité, le participant peut courir certains risques inhérents à la pratique de l'escalade, du parcours aventure, de la via ferrata, du canyoning et de la randonnée.

Concernant l'activité ULM, celle-ci fait partie des activités à risques, le client accepte donc d'effectuer un vol en ULM multiaxes en acceptant ces risques. Il les assume en toute connaissance de cause.

D'autre part le pilote, se réserve le droit de renoncer au vol s'il estime que celui-ci ne peut se faire dans des conditions de sécurité suffisantes (masse limite dépassée, comportement du passager, mauvaises conditions météo...)

Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence habituelles et propres à la pratique d'activités sportives ainsi qu'aux consignes de sécurité données par le moniteur.

Aude escapades se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement peut-être considéré comme mettant en danger la sécurité ou le bien-être des autres participants. Aucune indemnité ne sera due à ce titre.

### 1-Inscription :

Elle se fait par l'intermédiaire de la fiche à remplir ou du devis à signer puis à renvoyer à Aude escapades accompagné d'un acompte de 30% du montant total de la prestation. L'inscription ne sera effective qu'à réception de cet acompte et sous réserve de disponibilité aux dates choisies.

Les tarifs comprennent l'encadrement, le prêt de matériel (normes CE) ainsi que l'assurance.

### 2-Annulation par le client :

Toute annulation doit être signalée par lettre recommandée adressée à Aude escapades.

- Pour toute annulation à moins de 10 jours de la date de début de stage (ou de prestation), l'acompte sera conservé.
- Pour toute annulation à moins de 5 jours, 60% du solde sera exigé

### 3- Annulation par l'organisateur :

Le stage (ou la prestation) peut être annulé si le nombre de participants est insuffisant : le remboursement sera intégral.

La météo, le niveau des participants ou tout autre facteur mettant en danger les participants peuvent entraîner des modifications de programme et seul l'encadrement se réserve le droit de décision. Ces modifications ne peuvent en aucun cas entraîner un dédommagement ou un remboursement.

Stages : En cas d'interruption en cours de stage (météo ou cas de force majeure), le remboursement se fera au prorata des journées restantes.

Prestations journées ou demi-journées : en cas d'annulation (météo ou cas de force majeure) 24h avant ou le jour même, le remboursement sera intégral. En cas d'annulation après le début de la prestation, 50% du montant total sera dû.

### 4- Assurances :

Responsabilité civile professionnelle auprès de la MAIF. Contrat n°314219R

ULM : air courtage assurances pour le compte de la FFPLUM contrat 2010/2

### 5-Litiges :

Toute réclamation devra être adressée à Aude escapades par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 20 jours après la date de fin de stage ou de la prestation.